



## Ukraine : Trente trois ONG dénoncent le racisme anti-noir

Par [Madaniya](#)

Mondialisation.ca, 04 mars 2022

[madaniya.info](http://madaniya.info)

Trente trois O.N.G. ont dénoncé vendredi 4 Mars 2022 le racisme anti noir constaté en Ukraine à l'occasion de la guerre russo-ukrainienne, dans un communiqué collectif parvenu au site [madaniya](#).

Exprimant leur « grave préoccupation face aux actes de traitement dégradants et inhumains que les ressortissants africains vivant ou résidant en Ukraine subissent suite à la guerre déclenchée depuis le 24 février 2022 », le collectif invite les autorités ukrainiennes à « mettre un terme au racisme manifesté à l'égard des africains résidant ou séjournant » dans ce pays.

### STOP AU RACISME DANS LA GUERRE

Intitulé « Stop au racisme dans la guerre », le communiqué relève « que plusieurs citoyens d'origine africaine sont confrontés à la persécution, à la xénophobie, au racisme, à la discrimination raciale de la part des autorités ukrainiennes.

« Selon les informations parvenues à nos organisations ainsi que des témoignages recueillis auprès de victimes, la police ukrainienne empêcherait l'évacuation des ressortissants d'origine africaine. A cela s'ajoutent les actes xénophobes orchestrés par les autorités polonaises qui procèdent de manière sélective à l'autorisation d'entrée des personnes fuyant la guerre sur des critères liés à leur couleur de peau. C'est ainsi que plusieurs citoyens africains sont retenus à la frontière Ukraine-polonaise, poursuit le communiqué.

« A cet effet, nos organisations rappellent l'Article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui stipule: «Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité».

Nous tenons également à souligner l'Article 14.1 de la DUDH «devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays, ajoute le document.

Le collectif lance un appel « au Président en exercice de l'Union Africaine M. Macky Sall (Sénégal) ainsi que le Président de la Commission de l'Union Africaine M. Moussa Mahamat Faki (Tchad) les invitant à veiller au respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

« Devant les risques d'aggravation de cette guerre et ses conséquences dévastatrices pour

les populations civiles et plus largement en Afrique », le collectif dénonce ces pratiques hideuses, xénophobes et discriminatoires relevant d'un autre âge et condamne fermement ces atteintes contraires aux droits humains et aux principes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire ».

Devant cette montée fulgurante de la haine raciale dans le monde il est urgent que tous les pays respectent et mettent en application la Convention des nations contre le racisme ainsi que le programme et plan d'action de la Conférence Mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie qui y est associée. (Durban en Afrique du Sud, du 31 août au 8 septembre 2001).

Le collectif invite en outre impérativement à l'Union Africaine, l'Union Européenne et aux Nations Unies de se saisir immédiatement de cette situation afin de garantir et assurer une protection adéquate à ces personnes en détresse, conclut le document.

Le document est disponible à la suite de cet article.

## Note de la rédaction

La guerre en Ukraine a révélé le tréfonds de la pensée d'une fraction de l'élite occidentale, particulièrement en France, La «Patrie des Droits de l'Homme». Jean Louis Bourlanges, président de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale française, a ainsi vanté l'immigration de qualité qui résulterait de l'afflux d'Ukrainiens en France par comparaison avec les Afghans, les Irakiens ou les Syriens.

M. Bourlanges, pourtant député Modem, une formation qui se revendique de la «Démocratie Chrétienne» a assuré que les Ukrainiens constitueraient en France une «immigration de grande qualité, dont on pourra tirer profit», faisant valoir qu'elle était composée «d'intellectuels».

Ce qui reviendrait à déduire de ces propos qu'il existe de par le monde des réfugiés moins utiles... Parce que culturellement trop différents? Pas chrétiens ou pas Européens? qui conduit les commentateurs à distinguer «accueil de réfugiés» en parlant des Ukrainiens, mais «crise des migrants», quand il s'agit du sort des «basanés» ...Irakiens, des Syriens ou des Afghans! Beaucoup de commentateurs et éditorialistes de renom se sont paresseusement laissés aller à ces raccourcis conscient ou inconscient depuis le déclenchement du conflit le 24 Février 2022

Pour aller plus loin sur ce thème, cf ces deux liens :

1. [https://www.lemonde.fr/international/article/2022/03/01/guerre-en-ukraine-le-traitements-mediatique-du-conflit-cree-l-emoi-au-moyen-orient\\_6115693\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2022/03/01/guerre-en-ukraine-le-traitements-mediatique-du-conflit-cree-l-emoi-au-moyen-orient_6115693_3210.html)
2. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/03/01/guerre-en-ukraine-le-difficile-exode-des-etudiants-africains\\_6115635\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/03/01/guerre-en-ukraine-le-difficile-exode-des-etudiants-africains_6115635_3212.html)

## LE COMMUNIQUÉ PORTE LA SIGNATURE DES ONG SUIVANTES:

1. Africa Centre for Democracy and Human Rights Studies (ACDHS),
2. Afrika Jom Center,
3. Comité pour les 50 Ans de l'Union Africaine,
4. Africa Cominter,

5. BanGwe et Dialogue,
6. Centre du Commerce International pour le Développement (CECIDE),
7. Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine (CMDP),
8. Darfur Relief and Documentation Centre,
9. Forum de la Radiotélévision des Droits de l'Homme (FRTDH),
10. Coopera Sweden Association,
11. Espace Afrique International,
12. Forum de Dialogue Interreligieux et Interculturel (FICIR),
13. Himalyan Research and Cultural Foundation,
14. Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA),
15. Omar El Mokhtar Institute for Human Rights,
16. Organisation pour la Communication en Afrique et de Promotion de la Coopération Internationale (OCAPROCE),
17. Rencontre Africaine Pour le Défense des Droits de l'Homme (RADDHO),
18. Réseau de Formation, de Recherche et d'Action sur les Migrations Africaines (REFORMAF),
19. Rwanda Woman Network,
20. Université Populaire Africaine (UPAF),
21. UNHR Geneva,
22. Union Inter-Africaine des Droits de l'Homme (UIDH),
23. The Network of the Independant Commission for Human Rights In North Africa (CIDH Africa)
24. Sudan Documentation Center
25. Health and Programm (HEP)
26. Switzerland Tamul Action Group (STAG)
27. Tamul Center For Human Right (TCHR)
28. Pan African Forum For Right
29. Nord Sud XXI
30. Mouvement International pour les Réparations (MIR)
31. Guinée Development
32. Health and Environnement Program (HEP)
33. Interfaith International

\*\*\*

## Communiqué de presse

### Stop au racisme en Ukraine !

Nous, organisations de la société civile exprimons notre grave préoccupation face aux actes de traitement discriminatoire et inhumains que les ressortissants africains vivant ou résidant en Ukraine subissent suite à la guerre déclenchée depuis le 24 février.

En effet, il convient de relever que plusieurs citoyens d'origine africaine sont confrontés à la persécution, à la xénophobie, au racisme, à la discrimination raciale de la part des autorités ukrainiennes.

Selon les informations parvenues à nos organisations ainsi que des témoignages recueillis auprès de victimes, la police ukrainienne empêcherait l'évacuation des ressortissants d'origine africaine. A cela s'ajoutent les actes xénophobes orchestrés par les autorités polonaises qui procèdent de manière sélective à l'autorisation d'entrée des personnes fuyant la guerre sur des

critères liés à leur couleur de peau. C'est ainsi que plusieurs citoyens africains sont retenus à la frontière Ukraine-polonaise.

A cet effet, nos organisations rappellent l'Article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui stipule : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »

Nous tenons également à souligner l'Article 14.1 de la DUDH « devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.»

Nos organisations saluent la prompt réaction du Président en exercice de l'Union Africaine ( Macky Sall) ainsi que le Président de la Commission de l'Union Africaine (Moussa Faki Mahamat) appelant au respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Devant les risques d'aggravation de cette guerre et ses conséquences dévastatrices pour les populations civiles et plus largement en Afrique. Nous

- **Dénonçons** ces pratiques hideuses, xénophobes et discriminatoires relevant d'un autre âge;

- **Condamnons** fermement ces atteintes contraires aux droits humains et aux principes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Devant cette montée fulgurante de la haine raciale dans le monde il est urgent que tous les pays respectent et mettent en application la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ainsi que le programme et plan d'action de la Conférence Mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie qui y est associée. (Durban en Afrique du Sud, du 31 août au 8 septembre 2001).

Nous

- **Demandons** impérativement à l'Union Africaine, l'Union Européenne et aux Nations Unies de se saisir immédiatement de cette situation afin de garantir et assurer une protection adéquate à ces personnes en détresse.

## **Fait à Genève le 02 Mars 2022**

Signataires :

1. Africa Centre for Democracy and Human Rights Studies (ACDHS)
2. Afrika Jom Center
3. Association Panafrica
4. Comité pour les 50 Ans de l'Union Africaine
5. Africa Cominter
6. Bangwe et Dialogue/ONG

7. Centre du Commerce International pour le Développement (CECIDE) 8. Centre International de Lutte Contre le Terrorisme (CILT)
8. Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine (CMDP)
9. Coordination des Associations de la Société Civile pour la Défense des Droits de l'homme (CASCIDHO)
10. Coopera Sweden Association
11. Forum de la Radiotélévision des Droits de l'Homme (FRTDH)
12. Espace Afrique International
13. Forum de Dialogue Interreligieux et Interculturel (FICIR)
14. Guinée Développement (GUIDE)
15. Health and Environment Program (HEP)
16. Himalyan Research and Cultural Foundation
17. Interfaith International
18. Mouvement International Pour les Réparations (MIR)
19. Nord Sud XXI
20. Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA)
21. Omar El Mokhtar Institute for Human Rights,
22. Organisation pour la Communication en Afrique et de Promotion de la Coopération Internationale (OCAPROCE)
23. Pan-African Forum on Rights and Development
24. Rencontre Africaine Pour le Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) 26. Réseau de Formation, de Recherche et d'Action sur les Migrations Africaines (REFORMAF)
25. Réseau de la Commission Indépendante des Droits de l'homme pour l'Afrique du Nord

26. Rwanda Woman Network
27. Sudan Documentation Centre
28. Switzerland Tamil Action Group (STAG) 31. Tamil Centre For Human Rights (TCHR) 32. Université Populaire Africaine (UPAF)
29. Union Inter-Africaine des Droits de l'Homme (UIDH)

La source originale de cet article est [madaniya.info](http://madaniya.info)  
Copyright © [Madaniya](http://Madaniya), [madaniya.info](http://madaniya.info), 2022

---

Articles Par : [Madaniya](http://Madaniya)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)